

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22/07/2013

Présents : ML Dubois, L. Rossetti, G. Bellaton, L. Bourgeois, R. Taponard, N. Avrillier, N. Verdegheem, C. Janin, C. Harnay, L. Hapchette.

Excusés : M. Balain, L. Mougeot donne pouvoir à N. Avrillier, F. Quinson à G. Bellaton, F. Bérard à R. Taponard, L. Roche à C. Janin.

Secrétaire de séance : L. Bourgeois.

Ordre du jour : le CR de la réunion de Conseil Municipal du 10 juin 2013 ainsi que l'ordre du jour du présent conseil sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATIONS prises à l'unanimité.

Acquisition de deux parcelles de terrain : suite à la dégradation de la Croix des Villes par un camion, pour plus de sécurité, il a été décidé de déplacer cette croix. Après bornage, elle est maintenant implantée sur la propriété de Mr et Mme Guy Bellaton qui acceptent de céder à titre gracieux les parcelles A2415 et A2413, d'une surface de 13m², à la commune. Le CM désigne Louis Rossetti pour signer l'acte en la forme administrative et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette transaction.

Mr Guy Bellaton a été publiquement remercié. Il n'a pas pris part au vote

Nouvelle mairie – avenant au marché de travaux : des prestations supplémentaires liées à certaines contraintes techniques du bâtiment ont été nécessaires pour le lot n°3 « menuiserie bois » et lot n°5 « carrelage et faïences ». Le CM autorise le Maire à signer avec l'entreprise Renoud un avenant au lot n°3 pour des travaux en plus-value d'un montant de 470,44 € HT et avec l'entreprise Serrano carrelage un avenant au lot n°5 pour des travaux en moins-value d'un montant de 525,00 € HT.

Piste verte entre Douvres et Ambérieu - Convention d'aménagement : afin de définir les conditions administratives, techniques et financières de réalisation et d'entretien de la piste verte, il convient de signer une convention entre les quatre collectivités participantes : la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), le Conseil Général de l'Ain, la commune d'Ambérieu en Bugey et la commune de Douvres. Le CM autorise le Maire à signer cette convention.

Cession des certificats d'économie d'énergie au SieA – Remplacement des luminaires de la classe maternelle : une convention a été établie avec le SieA pour le transfert des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) générés par le remplacement des luminaires dans la classe maternelle. Le CM autorise le Maire à signer cette convention et tout document s'y rattachant.

Création d'un réseau d'eaux pluviales et reprofilage de chaussée – Attribution du marché de travaux : lors de la séance du 10 juin 2013, le CM a décidé de réaliser des travaux de création d'un réseau d'eaux pluviales et de reprofilage de chaussée chemin de Ronde et chemin de St Pierre. Un avis d'appel d'offres a été publié dans la Voix de l'Ain du 14 juin 2013. Après étude du rapport d'analyse des offres établi par le cabinet Aintégra, maître d'œuvre de l'opération, le CM décide d'attribuer le marché à l'entreprise BRUNET TP pour un montant de 143 217,20 € HT pour la tranche ferme, et de 31 632,70 € HT pour la tranche conditionnelle, décision prise courant octobre pour cette dernière, et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Inondations dans les Pyrénées : l'association des Maires de France lance un appel pour venir en aide aux communes sinistrées lors des récentes inondations. Le CM décide d'accorder une aide de 200 €. Une décision modificative sera prise en dépenses imprévues.

Questions diverses :

- Le Maire donne lecture du courrier du Président du Conseil Général au sujet de la création d'une agence départementale d'ingénierie.
- CCAS : Mmes Dubois et Janin sont allées souhaiter les 90 ans à M. Henri Meysson. Il va très bien.
- R. Taponard donne des informations sur l'alimentation téléphonique de l'ascenseur de la future mairie, France Telecom rencontrant quelques difficultés.
Un nouveau lampadaire sera installé près du transformateur du Pré Nouveau.
Le CG a prévu de goudronner le chemin de Coutelieu entre le plateau surélevé et l'aire de loisirs.
- L. Rossetti informe que le déménagement de la mairie se fera aux environs du 15 août.
Il remercie les musiciens de la Diane des Grangeons pour leur participation lors de l'AG des anciens Chasseurs à pied et Alpins du Bugey.
- C. Harnay : le SIERA demande la date de début des travaux chemin de Ronde pour programmer le remplacement des tuyaux en plomb.
- CCPA : le règlement de la collecte des ordures ménagères sera consultable sur le site Internet de la commune.

21h50 : clôture de séance.

Questions du public :

A.Charvolin signale que la fontaine de Cozance ne coule plus : *R. Taponard a pris contact avec l'entreprise Biajoux, qui a effectué les travaux de remise en état l'année dernière, travaux payés par Ambronay. Il attend une réponse.*